



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

CHAROL'N – Compte-rendu COPIL 27/11/2025

Structures représentées :

- **Chambre d'Agriculture / Ferm'Inov / Institut Agro Dijon / DDT71 / DREAL BFC / DRAAF BFC / Agence de l'Eau Loire-Bretagne / SMBVAS / SYMISOA / SMAAA**

Ordre du jour :

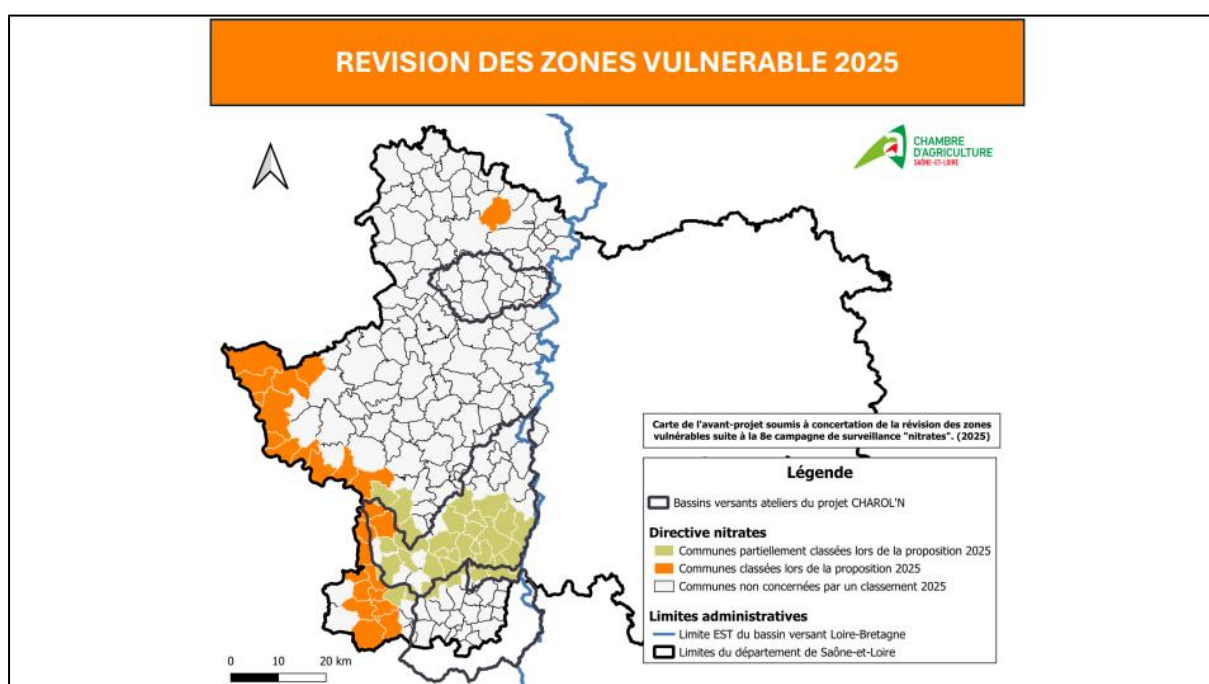
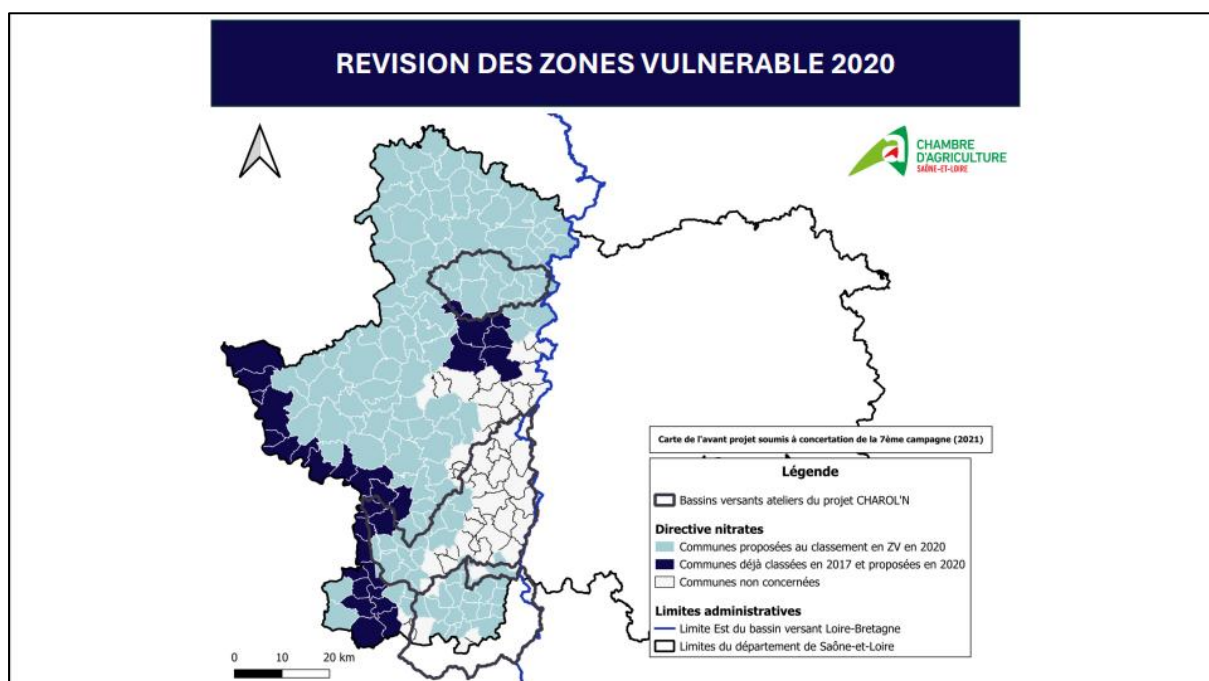
- 1. Actualités réglementaires : 8^{ème} campagne de révision des ZV**
- 2. Présentation du dispositif PEI**
- 3. Présentation des structures partenaires**
- 4. Bilan des 2 ans de campagne de prélèvement d'eau**
- 5. Axes stratégiques retenues et sciences participatives**

1. Actualités réglementaires

Le projet CHAROL'N s'inscrit dans un contexte réglementaire marqué par la révision du classement des zones vulnérables. En 2025, une proposition provisoire de classement est élaborée et soumise à une phase de concertation. Deux supports cartographiques ont été présentés : carte 1 : proposition de classement datant de 2020 ; carte 2 : proposition de classement pour 2025.

Lors du COPIL, il a été souligné que ces deux cartes présentent des **différences très importantes**, alors même qu'aucune évolution notable des pratiques ou des pressions environnementales n'a été mise en évidence sur la période concernée.

Cet écart significatif entre les propositions de classement constitue un argument en faveur du projet CHAROL'N, dont l'objectif est d'identifier et de mettre en œuvre des solutions plus adaptées et plus ciblées que le classement généralisé en zone vulnérable.



Un zoom a été réalisé sur les zones concernées par la proposition de 2025 (Tableau ci-dessous). Mise à part la station du Bonnet à Saint-Yan qui présente des données élevées sur toute la période d'observation, on observe sur les autres stations des pics assez isolés comme cela avait pu être observé lors de la dernière campagne.

Masses d'eau	Stations	Nombre de mesures	Mesures > 18 mg/L	Classement
Ozolette et ses affluents	Ozolles	12	18 mg/L (déc.) 29 mg/L (janv.) 20 mg/L (fév.)	Gibles ; Curbigny ; Montmelard ; Bois-Sainte-Marie ; Colombier-en-Brionnais ; Ozolles ; Ouroux-sous-le-Bois ; Sainte-Marie ; Dyo ; Marcilly-la-Gueurce ; Verosvres ; Beaubery ; Vendennes-lès-Charolles ; Charolles ; Vaudebarrier ; Changy ; Saint-Symphorien-des-Bois ; Saint-Julien-de-Civry ; Saint-Germain-en-Brionnais
Ruisseau de Baugy et ses affluents	Baugy		40 mg/L (juin) 23 mg/L (juil.)	Anzy-le-Duc ; Baugy ; Marcigny ; Semur-en-Brionnais ; Sainte-Foy
Le Sélore et ses affluents	Versaugues		18 mg/L (sept.) 25 mg/L (nov.) 23 mg/L (déc.) 26 mg/L (janv.)	Saint-Yan ; Poisson ; Versaugues ; Saint-Didier-en-Brionnais
Le Sermaize et ses affluents	Saint-Julien-de-Civry		19 mg/L (déc.) 19 mg/L (janv.)	Oyé ; Vareilles ; Saint-Christophe-en-Brionnais ; Amanzé ; Saint-Symphorien-des-Bois ; Dyo ; Varenne-l'Arconce ; Saint-Julien-de-Civry ; Prizy ; Poisson
Le Bonnet et ses affluents	Saint-Yan	11	Toutes	Varennnes-Saint-Germain ; Saint-Yan ; Paray-le-Monial ; Vitry-en-Charollais

2. Présentation du PEI

Ce comité de pilotage a été l'occasion de rappeler les principes et objectifs d'un Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI), ainsi que la manière dont le projet CHAROL'N s'inscrit pleinement dans ce type de dispositif.

Le projet CHAROL'N a tout d'abord bénéficié, en 2024, d'un PEI Émergence, correspondant à une phase de préparation. Cette étape a permis : d'organiser et structurer le projet ; de fédérer les différents acteurs impliqués ; de réaliser les premières études nécessaires à la définition des actions à conduire.

Le COPIL marque le lancement officiel de la phase de fonctionnement du projet, correspondant à la phase opérationnelle du PEI qui vise la mise en œuvre concrète des actions prévues, le suivi des travaux et l'atteinte des objectifs du projet CHAROL'N.

Enfin, un rappel des coûts éligibles dans le cadre du dispositif PEI a été réalisé, afin de préciser les dépenses pouvant être prises en charge et d'assurer la bonne gestion administrative et financière du projet.

FINANCEMENT VIA LE PEI

PHASE EMERGENCE : PRÉPARATION

DURÉE :
6 À 12 MOIS

FINANCEMENT :
Subvention pour couvrir les coûts de coordination, d'animation, d'études préalables, etc.

OBJECTIFS :
Construire un projet cohérent d'innovation, rassembler les partenaires, clarifier les objectifs, définir les méthodes, rédiger un plan d'action.

RESULTATS ATTENDUS :
Un dossier de demande de financement pour la phase de fonctionnement, bien construit et collaboratif.

FINANCEMENT VIA LE PEI

PHASE FONCTIONNEMENT : MISE EN ŒUVRE

DURÉE :
2 À 3 ANS

FINANCEMENT :
Plus conséquent, permettant de couvrir les coûts de fonctionnement, de personnel, de matériel, etc.

OBJECTIFS :
Expérimenter, tester, valider ou mettre en œuvre des solutions innovantes sur le terrain.

RESULTATS ATTENDUS :
Essais, démonstrations, valorisation des résultats, publications, échanges avec d'autres GO, etc.

Coûts éligibles

Des coûts directs de fonctionnement et d'animation du groupe de projet	
Frais de personnel ³	27.2 €/h ⁴
☐ Frais de déplacement (nécessaire à la coopération, voyages d'études ou de benchmarking) ☐ Coûts des études nécessaires à l'élaboration du projet ☐ Coûts de formation des membres du GO ☐ Prestations de conseil ou d' expertise ou d' animation du groupe de projet, réalisées par un prestataire externe et indépendant ☐ Prestations de conseil ou d' expertise ou d' animation du groupe de projet, réalisées par un prestataire externe et indépendant ☐ Frais de communication ☐ Frais de location de salle et de matériel	Réel
Des coûts directs du projet	
☐ Dépense d'investissement spécifiquement liées à la mise en œuvre du projet notamment l'acquisition de matériel expérimental ☐ Coûts liés à l'expérimentation : achats de matériel et achats de prestations ☐ Frais d'évaluation du projet ☐ Frais de valorisation du projet : frais d'édition, de publication, prestations de communication, prestations d'organisation de séminaire	Remboursement des frais d'amortissement Réel ⁵
Des coûts indirects	
☐ Base forfaitaire	15% des frais de personnel

3. Présentation des structures partenaires

Un rappel des structures partenaires initiales du projet a été effectué. Les partenaires engagés dès la phase « Émergence du PEI » sont : IAD ; CDA 71 ; Ferm'Inov.

Par ailleurs, quatre des cinq exploitations agricoles partenaires ayant rejoint le projet ont eu l'occasion de se présenter et d'expliquer les raisons de leur engagement. Les échanges ont mis en évidence un constat partagé d'urgence autour de la thématique de l'eau, tant du point de vue de la qualité que de la quantité de la ressource. Les exploitants ont souligné que l'engagement dans un projet de territoire tel que CHAROL'N apparaît comme essentiel pour l'avenir de l'agriculture, face aux enjeux environnementaux et réglementaires actuels.

Dans un second temps, les syndicats de rivières accompagnant le projet depuis 2024 ont présenté leurs structures, leurs territoires d'intervention ainsi que les actions qu'ils conduisent (SMBVAS / SMAAA / SYMISOA). L'ensemble des informations détaillées relatives à leurs missions et à leurs actions figure dans le diaporama présenté lors du COPIL.

Introduction de l'association Geyser :

Le COPIL a également été l'occasion de présenter l'association Geyser, qui accompagnera le projet CHAROL'N durant sa phase opérationnelle, sur le volet sociologique et valorisation des savoirs. Jean-Luc Campagne, représentant de l'association, a exposé les objectifs des actions menées par Geyser ainsi que les expériences passées de l'association, en lien avec les enjeux du projet CHAROL'N.

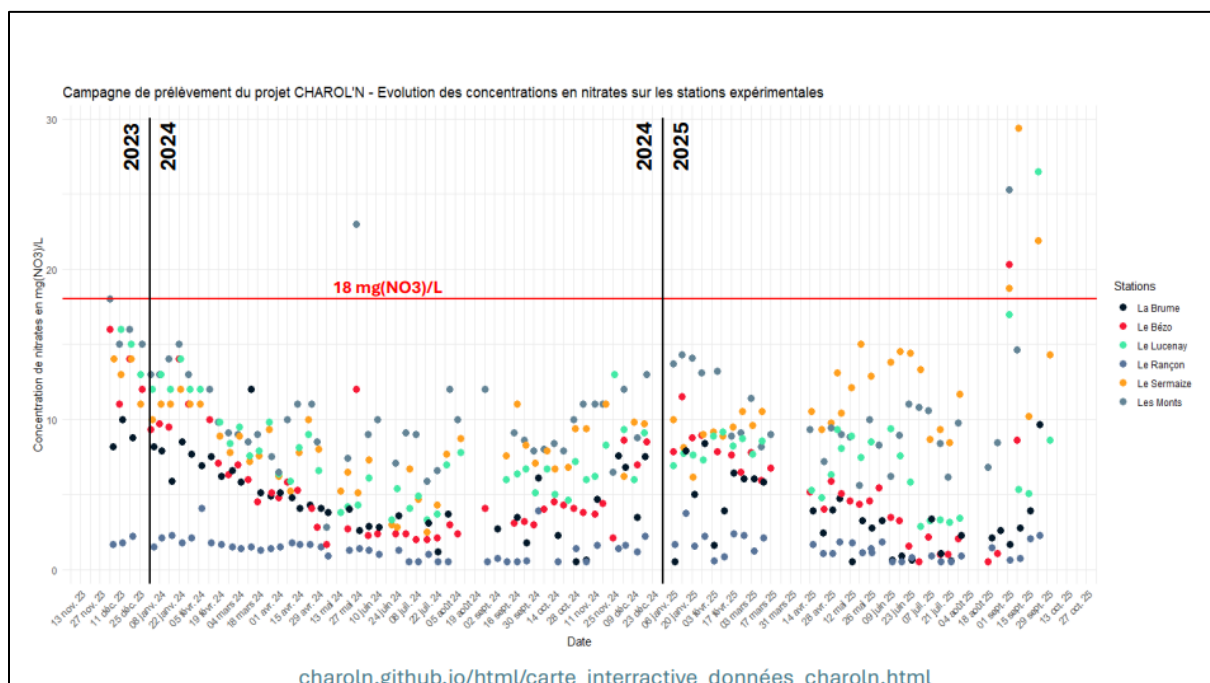
Il a également détaillé les axes de travail prévus pour le projet, permettant de structurer l'accompagnement sociologique et de favoriser la valorisation des connaissances acquises. L'ensemble des informations est disponible dans le diaporama présenté lors du COPIL.

4. Bilan des 2 ans de campagne de prélèvements :

Le COPIL a fait un retour sur les résultats du suivi hebdomadaire des nitrates sur les six affluents inclus dans l'étude.

- Année 2024 : aucune présence de pics de nitrates notables n'a été observée. Cette année particulière a été marquée par une très forte pluviométrie tout au long de l'année.
- Année 2025 : la pluviométrie est redevenue plus proche de la normale, et l'on observe des pics de nitrates principalement lors de la reprise des précipitations automnales

Lors du COPIL, les échanges sont restés généraux, car trois documents détaillés, rédigés par la Chambre d'agriculture, permettent une interprétation fine des données en fonction des particularités de chaque territoire.

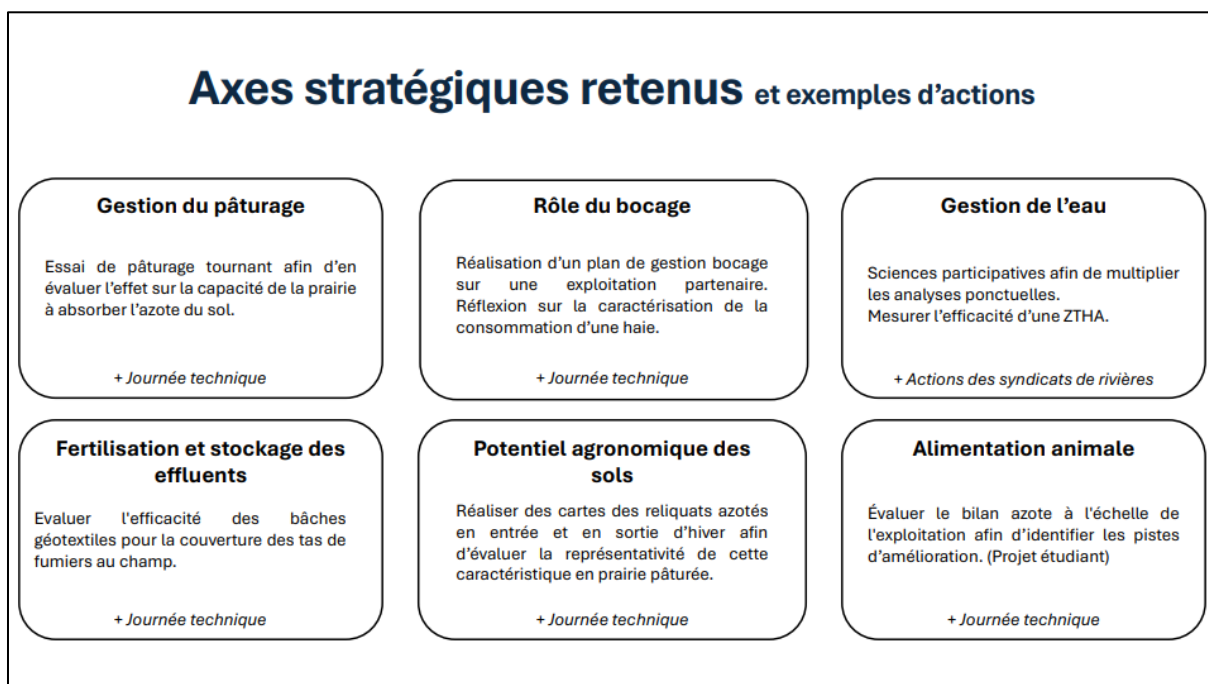


La question de la poursuite des prélèvements a été abordée. Au vu de la pertinence des données, de l'intérêt d'avoir une vision fine sur la qualité de l'eau, de la motivation des syndicats de rivières à continuer et du fait que des analyses sont prévues dans le financement PEI, il a été décidé de maintenir les analyses hebdomadaires sur les affluents afin d'assurer un suivi opérationnel et pertinent du projet.

Cependant une réflexion a été amorcée sur la pertinence de garder les affluents montrant des données bien en dessous du seuil de 18mg/L sur les deux dernières années.

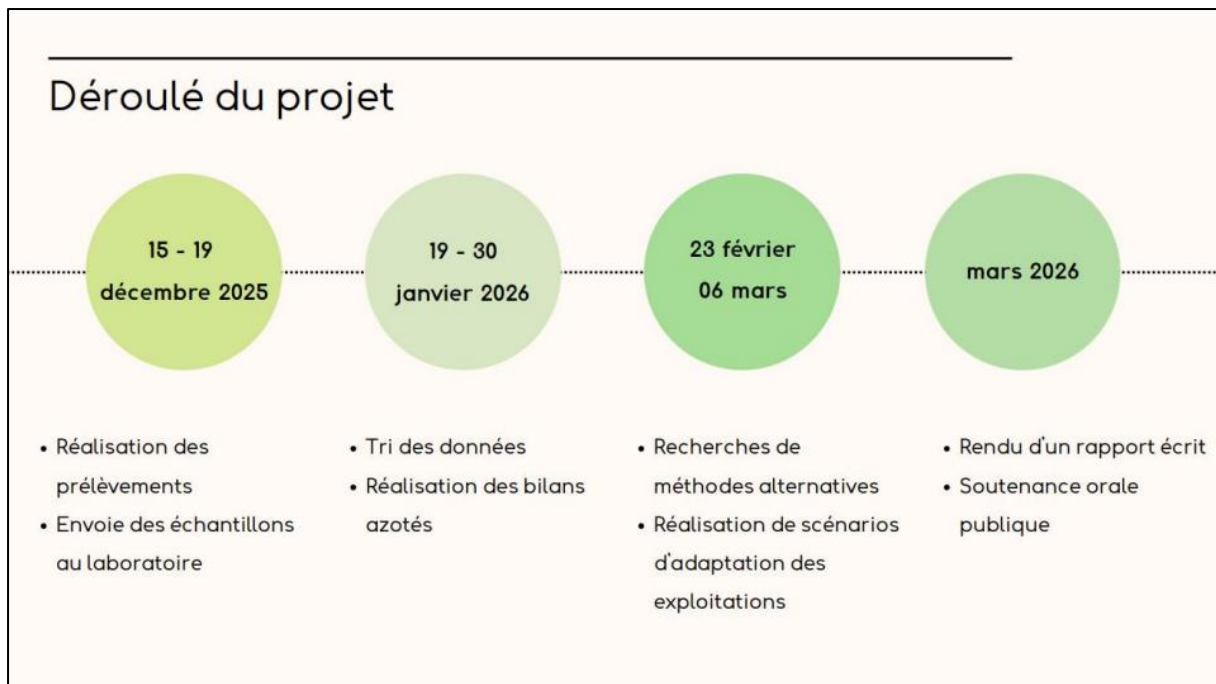
5. Axes stratégiques retenues et sciences participatives

Axes stratégiques : Rappel des axes retenus lors de la phase d'émergence du projet.



Exemple d'action : Projet étudiant supervisé par Ridha IBIDHI (enseignant chercheur de l'IAD) « Bilans azotés des exploitations bovines allaitantes extensives en zone charolaise : scénarios pour limiter les transferts d'azote vers les eaux »

Ci-dessous le calendrier du projet.



Sciences participatives : bandelettes nitrates

Le COPIL a également été l'occasion de présenter le module de science participative développé dans le cadre du projet CHAROL'N. Il s'agit de bandes-tests pour la mesure des nitrates, destinées aux agriculteurs, aux techniciens des syndicats de rivières et aux conseillers de la Chambre d'agriculture. Ces acteurs de terrain, lors de leurs déplacements sur le territoire, peuvent réaliser des mesures ponctuelles de la concentration en nitrates. Les bandes-tests permettent d'obtenir des résultats sous forme d'intervalle : 0–5 mg/L, 5–10 mg/L, 10–25 mg/L et 25–50 mg/L. Ce module poursuit un triple objectif : multiplier les données afin d'obtenir des informations supplémentaires à coûts réduits, améliorer la spatialisation des mesures pour accroître la couverture du territoire, et enfin sensibiliser les acteurs locaux à la thématique des nitrates, enjeu encore relativement récent sur ce territoire.

6. Terrain

L'après-midi a été consacrée à une immersion des acteurs sur le terrain. La visite s'est déroulée sur l'une des stations de prélèvement du projet sur le Lucenay. Le SMAAA a présenté en détail les particularités de son bassin versant et a expliqué les raisons du choix des affluents étudiés, en l'occurrence le Lucenay et le Sermaize. Lors de cette sortie, les participants ont également eu l'occasion de tester les bandes-tests nitrates, permettant à chacun de manipuler l'outil et de constater son fonctionnement. Un résultat compris entre 15 et 25 mg/L a été obtenu, avec une teinte se rapprochant davantage de 25 mg/L, ce qui est cohérent avec la tendance à la hausse observée sur les dernières semaines. La visite s'est poursuivie par un échange avec un exploitant partenaire, qui a permis d'en apprendre davantage sur l'histoire des parcelles traversées par le Lucenay, enrichissant ainsi la compréhension du contexte local et des enjeux pour le projet.